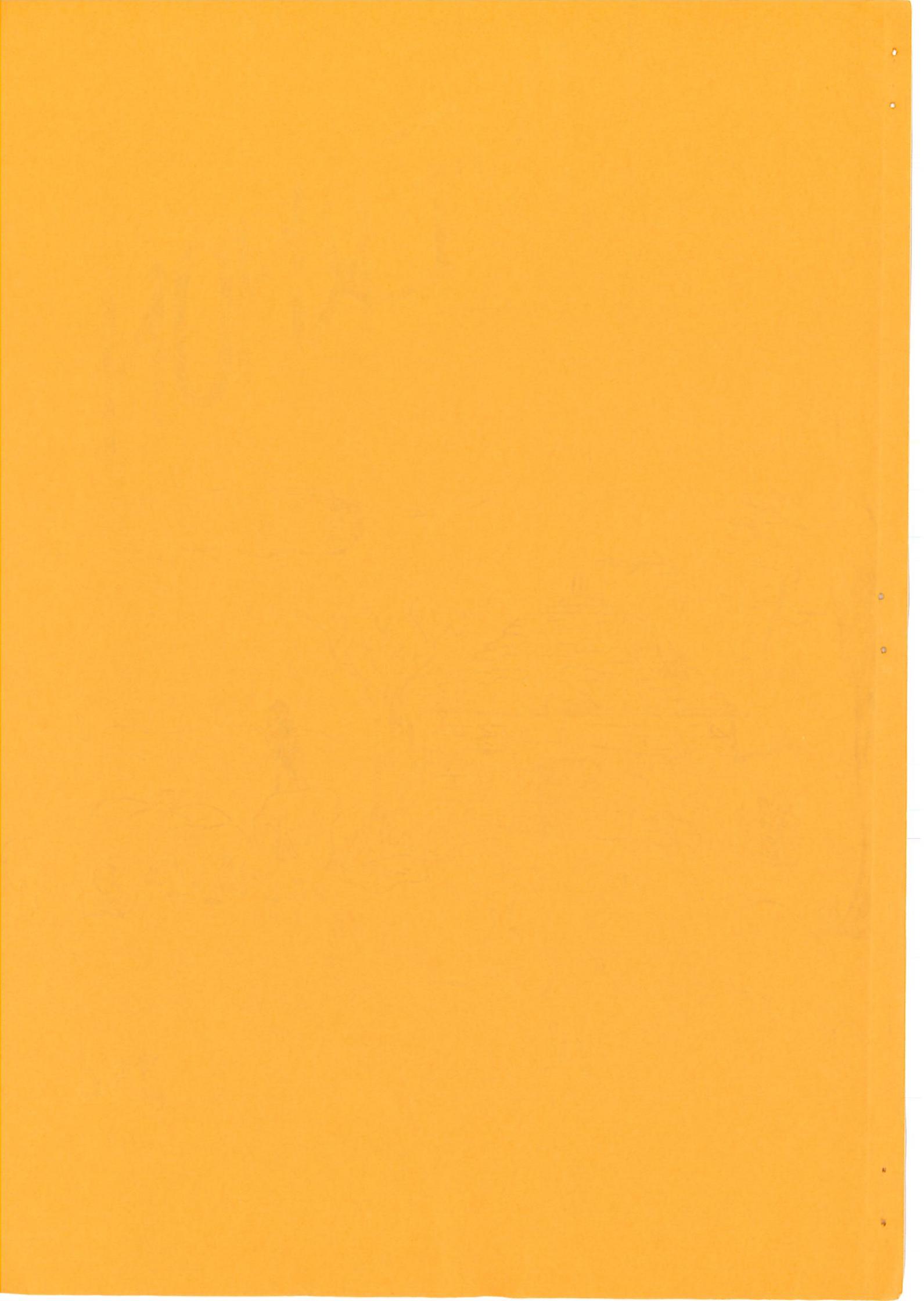


JANVIER 1987

LIVERNON

Echo Municipal





EDITORIAL

Livernon est une Commune du Haut Quercy à faible densité de population mais aussi et surtout le Chef Lieu du Canton. Etre Chef Lieu de Canton suppose avoir sur son territoire, un certain nombre d'administrations indispensables à la vie et la gestion d'un groupe de communes.

Sur la Commune de Livernon, sont donc installés trois écoles, la Gendamerie, la Perception, un bureau receveur des Postes, et tout récemment une annexe de la DDE, ainsi que le siège du SIVM (Service à vocation multiple) qui est le groupement des 17 Communes du Canton. Ce groupement emploie des agents pour les réalisations des différents travaux des collectivités locales.

Pour que ces différentes administrations aient envie de rester sur notre commune, il leur faut des locaux modernes, fonctionnels et adaptés. Certains de ces locaux sont la propriété de Livernon ; c'est le cas des écoles, de la Perception et de la Poste. Ces bâtiments, la Municipalité a décidé, suivant ses possibilités financières de faire un effort pour les moderniser. C'est ainsi que fin 86 des travaux ont été entrepris aux écoles, avec l'abaissement des plafonds et que début 87 des travaux d'isolation et le remplacement du chauffage à bois par un chauffage électrique vont être réalisés. Le Conseil Municipal est conscient également que les locaux de la perception ne répondent pas exactement aux normes modernes auxquelles cette Administration serait en droit d'espérer aussi se penche t-il activement sur une solution à lui proposer.

Nous sommes convaincus que pour tous ces bâtiments, la Commune doit réaliser un gros effort de modernisation et d'investissement, mais ce n'est qu'à ce prix que nous arriverons à garder sur place ces différents organismes, tissus indispensables à la vie d'un Canton. Il faut toutefois noter qu'en fin de compte ces investissements sont amortissables dans le temps puisque dans tous les cas, les Administrations louent les locaux à la municipalité. (seuls, les locaux de l'Equipement et du SIVM sont la propriété du Département et du Conseil Général).

La décentralisation qui a vu le jour à l'ère des élections municipales de 1983 devrait être un moteur supplémentaire pour garder et même développer le service public indispensable pour qu'une petite région puisse s'épanouir et inciter des initiatives privées, telles que commerces, artisanat, agriculture, industrie, constructions nouvelles, à s'installer sur notre commune.

Vivre à la campagne ne doit pas être synonyme d'isolement et de vie rétrograde, mais l'image d'une région qui fait les efforts nécessaires pour s'adapter aux exigences du monde moderne et s'y intégrer suivant ses possibilités. En fait, c'est vivre d'une manière aussi autonome qu'une ville, mais sans avoir les inconvénients de la vie urbaine.

La Municipalité mettra donc tout en oeuvre pour que l'Administration locale trouve l'accueil, le respect et le service indispensable à son épanouissement afin que vive Livernon, Chef Lieu de Canton.

Le Conseil Municipal

UN PEU D'HISTOIRE

La tuilerie de Livernon

En fait il s'agit d'un terme inexact puisqu'il signifie une unité industrielle, alors que la mémoire collective emploie le mot Teulière ou unité de fabrication artisanale ce qui fut le cas.

"La téouliereo".

Quelques définitions :

Tuile vient du latin Tegula de tegere couvrir.

Les premières tegula furent des pierres plates ou lauzes. Progressivement, les tuiles que nous connaissons ont remplacé les lauzes.

Dans notre occitan, nous disons un téoulé (masculin) pour une tuile (féminin).

Bon nombre d'expressions populaires découlent de ce mot "téoulé" ou encore "téoulade" (toiture). En voici quelques unes :

- Lorsqu'une femme avait une dentelle blanche ou autre frou-frou qui dépassait sous la robe de sortie ou le simple tablier (inconvenance notoire), on disait : "tu téoules ou fa clouzado". La clouzado étant la toiture de chaume.
- Li manco un téoulé.
- Es destéoulat
- Une téoulo
- On dirio que lou diaple es pés téoulés

Nous supposons que tout le monde est à même de traduire et de comprendre.

Pour en revenir à notre "Téouliéro" voici ce qu'en dit Delpon en 1831. Il était voisin donc bien placé pour en parler. "Un propriétaire de Livernon, entreprit en 1802, d'établir une fabrique de poteries dans cette commune et d'y employer une argile bleuâtre, appartenant à la formation des marnes irisées, qui devenait si compacte par la cuisson qu'elle pouvait être employée à tous les usages vulgaires, sans couverture métallique. Mais comme il avait construit son four sur le modèle de ceux d'Uzech les Oules, la chaleur n'ar-

rivait pas assez graduellement sur les poteries, et elles éclataient presque toutes. Il essaya un four d'une autre forme, mais inutilement, parce que l'on négligea encore de graduer la chaleur. Pour ne pas abandonner les constructions déjà faites, il dut avoir recours à une terre différente de la première et il se servit d'une argile grisâtre feuilletée, remplie de parties micassées ; elle résista parfaitement. On fut toutefois obligé de la laver, parcequ'elle renfermait des morceaux de pierre calcaire qui faisaient éclater les poteries sous l'influence de l'humidité. Cependant comme le propriétaire ne trouvait pas à vendre ses poteries plus chères que celles d'Uzech, alors qu'elles lui coutaient trois fois plus à cause de la préparation de la terre, il se vit forcé d'abandonner cette fabrication après y avoir perdu des sommes considérables.

Le même propriétaire fit essayer à Montauban la première qualité de terre qu'il avait employée et il obtint une poterie d'un beau rouge, très légère et cependant très compacte. Elle est si dure qu'elle scintille sous le briquet et raye le verre comme des éclats de silex. Mais cette terre, qui a l'inappréciable avantage de pouvoir être employée sans émail, présente cependant un inconvénient qui ne permet pas de s'en servir pour des poteries soignées si l'on n'y remédie par quelque mélange avec d'autre terre. Elle éprouve par la cuisson un retrait tel, qu'elle conserve rarement les formes pures qu'on a voulu lui donner. Cependant, sans lui faire subir aucune préparation, on peut en faire des vases destinés à conserver les huiles, la bière, l'eau de vie et même les acides car elle est aussi imperméable que le verre et la porcelaine ".

Dans le dictionnaire des Communes du Lot Combarieu (1881) fait état d'une briqueterie à Livernon. Briqueterie veut également dire tuilerie ou teulière dans le cas qui nous intéresse. Nos parents signalaient la présence d'un tuilier jusqu'à environ la guerre de 1914.

Mais direz-vous. Comment étaient ces tuiles ? Comment les fabriquait-on ? Comment les cuisait-on ?

Ici nous nous référerons à Maurice Rouget qui a parfaitement traité la question.

Le poids : 1Kg 400 à 2Kg 100 pièce.

Leurs dimensions : Longueur autour de 31 cm, largeur autour de 19 cm, épaisseur variable de 13 à 20 mm. Ceci explique l'épaisseur des madriers de charpente.

Les tuiles plates à 2 crochets, mises en remplacement autour de 1930 et déjà produit industriel, ne pèsent elles que 1Kg 500. Boissières en 1960 fabriquait des tuiles plates de 1Kg 200. Les dimensions étaient passées pour la longueur à 29 cm, la largeur 18 cm et l'épaisseur 12mm.

A côté d'un four modeste au foyer plus ou moins enterré s'entasse la provision de "stère" (bois sec en train de sécher). Accolé à la grange, le hangar

appentis où se pétrit et se purge l'argile brute apportée sur un tombereau tiré par une paire de boeufs rouges (rarement un cheval) depuis le banc d'argile en général assez proche.

Ici et là quelques outils à main et divers moules rudimentaires. Non loin du four et du hangar s'étend une aire de séchage (sol d'argile durcie, couche de débris concassés, rarement sol de briques géométriquement disposées). C'est là que les tuiles nouvellement façonnées vont subir une première déshydratation au soleil. On devine à tel ou tel détail, le façonnage rapide à la main et à la truelle dans un moule de bois, le crochet de retenue surajouté en fin de moulage plus ou moins au milieu et en haut de la tuile. On remarque surtout, qu'en déposant la tuile sur l'aire de séchage le tuilier par un certain tour de main donnait une certaine "incurvation" destinée à faire mieux "joindre" les tuiles sur le toit. Certes on trouvait aussi quantité de tuiles toutes droites, toutes raides, toutes "bêtes". Posées sur le toit, elles risquaient de relever légèrement le nez alors que les tuiles un peu incurvées plaquaient parfaitement, obstruant de ce fait toute entrée aux rafales de pluie ou de neige. Dans un lot de tuiles d'origines diverses on pourrait presque parfois reconnaître le travail d'un compagnon ou d'un maître-tuilier, à sa signature, à son tour de main particulier. On est loin du robot industriel débitant et découpant la même tuile, bonne ou mauvaise, au kilomètre ! Bien entendu, les tuiles plates fraîchement façonnées allaient sécher un certain temps, soit au soleil sur l'aire, soit à l'ombre sur place dans le hangar avant d'être entassées "sur champ" en perdant le moins de place possible dans le petit four qui était chauffé avec du bois des taillis environnants. Une fois la fournée cuite, après plusieurs journées de refroidissement, le tuilier défournait et venait alors le moment du triage qui consistait à faire pour l'artisan des lots avec les tuiles peu cuites et qui risquaient donc de devenir plus vite poreuses, des lots avec celles plus noircies et déformées par le "coup de feu", plus difficiles à poser et enfin des lots de super choix qui sans être déformées étaient dites "fort cuites", donc plus légères, moins poreuses, très résistantes et résonnant clair.

Il faut noter également que le tuilier était le plus souvent et à tour de rôle bucheron, mineur d'argile, charretier-transporteur, artisan mouleur et enfin "fournier" selon le cycle annuel qui dépendait des saisons et des commandes. Et le plus souvent, agriculteur, exploitant une propriété par dessus le marché.

Au XIX^e siècle, rares étaient les tuileries des environs qui employaient des compagnons salariés tout au long de l'année.

LE SANGLIER DU GRAND VENEUR

La petite histoire que je vais vous raconter aujourd'hui n'a rien d'un conte sorti de l'imagination d'un Tartarin Quercynois. Je vous en garanti l'authenticité : la scène s'est passée à Livernon, en 1964, et elle a compté parmi ses acteurs plusieurs habitants de la Commune qui pourront se reconnaître au fil de ces lignes. J'espère qu'ils me pardonneront mon indiscret bavardage.

Donc, ce jour là, deux livernonnais dont les connaissances de la chasse aux chiens courant pourraient rivaliser avec celles des meilleurs piqueurs de grands équipages, avaient rembûché une compagnie de neuf sangliers rentrant dans un bois d'une vingtaine d'hectares. Ils font appel au ban et à l'arrière ban des porteurs d'escopette des environs et arrivent à rassembler une quinzaine de fusillots sur la place de Livernon. En moins d'une heure, le carré est cerné, les chiens découplés, un sanglier tué au lancer et un deuxième animal est blessé et achevé après une menée spectaculaire, au ferme, dans une mare, à la Panmie. Il faut dire qu'en ce temps là on ne chassait pas encore, chez nous, les cochons d'élevage...

Les nemrods s'apprêtaient à rentrer fêter leur succès à Livernon lorsqu'un autre animal est vu, se dérobant, à la Croix de Reilhac. Les chiens sont de nouveau mis à la voie et chassent vigoureusement. Au bout de deux kilomètres de menée, les abois résonnent ; c'est le ferme ! Nos deux grands piqueurs n'ont pas assisté au découpler, ils sont déjà à Livernon, entraînés de découper les animaux tués le matin. Ce qui est grand dommage, car les chasseurs de l'assemblée sont gens prudents et nul d'entre eux n'ose aller servir l'animal au ferme, d'autant plus que le lieutenant de Louveterie qui participe à l'opération, crie d'une magnifique et noble voix de commandement (dans le style "tout le monde sur le pont"), "Attention, c'est dangereux, il va charger !" Deux gardes fédéraux assurent la protection du grand Veneur de la République. N'écoulant que leur courage, ils ouvrent le feu sur le fauve et le mitraillent de 17 décharges que le malheureux goret encaisse sans broncher, immobile, tenant toujours tête aux chiens. Un troisième garde Fédéral arrive en renfort et s'écrie : "Vous avez peur d'un cochon, je vais vous faire voir, MOI, comment il faut faire !" Et l'intrépide képi vert loge une balle derrière l'oreille du sanglier, le saisit par une patte postérieure et tire, tire...

A quelques jours de là, nos deux piqueurs sont à la foire de Gramat et commentent ces événements avec leurs amis, cultivateurs dans le secteur où a eu lieu cette mise à mort peu banale. L'ainé des piqueurs dit d'un air rêveur :

"J'ai tué bien des sangliers dans ma vie, mais je n'en ai jamais vu encaiser autant de coups de fusil sans bouger. Je ne comprends pas..." Son interlocuteur a un sourire sybillin et dit d'un air entendu : "Ero din uno sédou !"

La tradition cynégétique veut que l'on donne le cuissot au tueur de tout gros gibier. Ce jour là, le morceau fut attribué au Lieutenant de Louveterie. En toute équité, n'aurait-il pas mieux valu le remettre au braco qui avait tendu le collet ?.....

BUDGET PRIMITIF 1986

Section de fonctionnement (Vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
60	Denrées et fournitures	55200
61	Frais de personnel	265532
62	Impôts et taxes	8500
63	Travaux et services extérieurs	62642
64	Participations et contingents	183394
65	Allocations - Subventions	5726
66	Frais de gestion générale	10100
67	Frais financiers	107765
82	Charges antérieures	
83	Prélèvement pour dépenses d'invest.	42508
	Dépenses de Fonctionnement	741367
Articles	Recettes	Budget primitif
70	Produits de l'exploitation	79703
71	Produits domaniaux	28000
72	Produits financiers	
73	Recouvrement subventions	22600
74	Dotation globale de fonctionnement	296874
75	Impôts indirects	5600
77	Contributions directes	308590
	Recettes de fonctionnement	741367

Section d'investissement (vue d'ensemble)

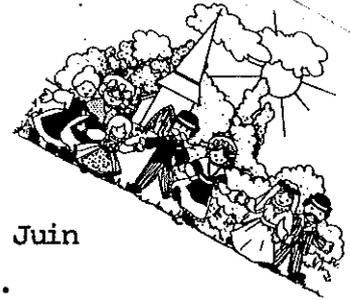
Articles	Dépenses	Budget primitif
16	Remboursement d'emprunts	49539
18	Règl. de dettes long ou moyen terme	22902
23	Travaux de bâtiment de génie civil	240043
26	Acquisition de titres et valeurs	1507
	Dépenses d'investissements	313991
Articles	Recettes	Budget primitif
10	Subventions d'équipements, dons, legs	88000
11	Prélèvements sur recettes de fonct.	42508
14	Participation à des TX d'équipement	24983
16	Produits des emprunts	150000
25	Recouvrement de créances à long et moyen terme.	6457
24	Sinistre	2043
	Recettes d'investissements	313991

ETAT CIVIL

Mariages

Deux mariages ont été célébrés à LIVERNON en 1986 :

- M. Pierre MONTASTIER avec Melle Christine JOYEUX le 28 Juin
- M. Karim ALEM avec Melle Sylvie FRANCOUAL le 5 Juillet.



D'autre part deux autres compatriotes ont convolé noces dans des communes avoisinantes :

- M. Eric BOURRE avec Melle Sylvie BOCH le 12 Juillet
- M. Bernard MAGNE avec Melle Bernadette DABLANC le 12 Juillet.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces jeunes couples dans leur nouvelle vie.

Naissances

C'est avec plaisir que nous avons appris les naissances de

- Elodie, le 18 Janvier au foyer de M. et Mme DEL ARCO AGUIRRE Pascal.
- Alain, le 15 Février au foyer de M. et Mme Christian CARRAYOL
- Stéphane, le 7 Mai au foyer de M. et Mme Pierre SELVES
- Sylvain, le 9 Juillet au foyer de M. et Mme J. François DELMAS du Pouzat
- Paul, le 14 Septembre au foyer de M. et Mme Michel LIAUZUN

- Edwige, petite fille de M. et Mme Roger MAGNE
- Christina et Cécile, petites filles de M. et Mme Pierre DELMAS
- Rémi, petit fils de M. et Mme Serge JUSKIEWENSKI et arrière petit fils de Mme Denise JUSKIEWENSKI
- Thomas, petit fils de M. et Mme Michel ISSALY, et arrière petit fils de M. et Mme Robert ISSALY



Sincères félicitations aux familles et meilleurs voeux de bonheur aux bébés.

Décés

Nous avons eu le regret d'enregistrer cinq décès dans notre commune :

- Mme GARDOU Germaine née LABANHIE
- M. VIGEON Paul
- M. DELFOUR Jean-Louis

- Mme SAGNES Maria, née MASBOU
- M. MEJECAZES Paul

Nous avons également appris le décès touchant de très près des familles livernonnaises. Il s'agit de :

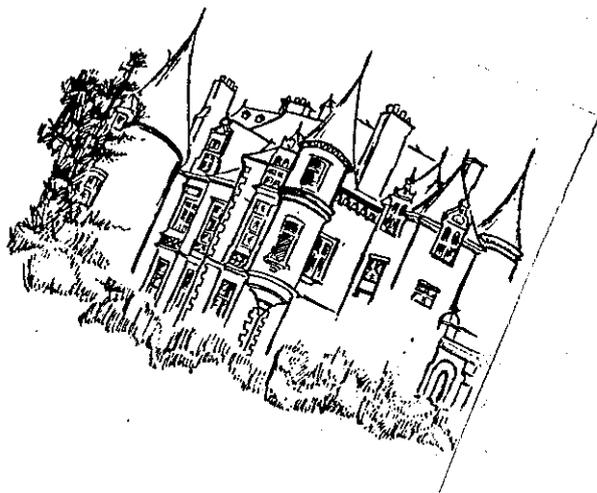
- Frédéric VAYSSIE
- Roger LATAPIÉ
- Fredy CHASSAGNARD

Que toutes ces familles affectées par ces disparitions soient assurées de notre sympathie.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Cinq permis ont été délivrés en 1986 à :

- M. TANJET Pascal pour la construction d'une habitation au Mas de Janduret
- M. FAU Christian pour l'agrandissement d'une maison au Mas de Bertrandy
- M. NOUYRIT Christian pour l'agrandissement d'une maison à Bélinac
- M. MARCILHAC Claude pour l'aménagement d'une habitation à Cabanes
- la Mairie pour l'aménagement d'une cuisine à la salle des fêtes.



NOUVEAUX HABITANTS

Durant l'année nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre village plusieurs familles :

- M. et Mme Jean-Paul MEJECAZES
- M. et Mme SOUCAZE-GUILLOUS, Chef de Gendarmerie
- Mme Jacqueline VIDAL
- Mme Corine ALARDON
- M. et Mme RIVE à Bresquejous

Nous espérons pour toutes ces personnes une bonne adaptation à la vie locale et une longue vie dans notre commune.

LES PERMANENCES A LA MAIRIE

Crédit Agricole

Le Jeudi de 11H à 12H 30

Secrétariat de Mairie

Les Mardi, Mercredi et Vendredi de 15H à 17.

Etude de Maître Herbet

Les Mardi et Vendredi après midi.

Dispensaire

Le 1^o Mercredi du mois de 14H 30 à 16H 30
(Bureau face au secrétariat de Mairie)

VIE DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS

Association C.A.T.M.

Les C.A.T.M. de Livernon nous font part du périple qu'ils ont effectué au Pas de Calais.

Le 26 Août au petit matin, les A.C.P.C.A.T.M. du Canton de Livernon et quelques amis venus de Gramat et Vayrac, dont le Président Départemental BOUZOU montaient dans le car afin de rejoindre AVESNES-LE-CONTE dans le PAS DE CALAIS où les attendaient leurs amis.

Ce voyage organisé par notre ami et Président Cantonal C.A.T.M. Robert MEJECazes, se passa sans problème et fut des plus réussi.

Une journée passée dans le car , près de 800 kms parcourus, c'est long et fatigant, mais l'accueil reçu à l'arrivée avait supprimé toutes les lassitudes. Ils étaient tous là, leur Président DECOIN en tête, accompagnés de leurs épouses, et quelle réception !! Tout y était : camaraderie, chaleur, amitié. Malgré leur aspect froid je pensais alors à une certaine chanson qui dit si mes souvenirs sont exacts "LES GENS DU NORD ONT DANS LE COEUR LE SOLEIL QU'ILS N'ONT PAS DEHORS" ; nous en avons devant nous l'exacte vérité.

Durant notre séjour, nous allions vivre huit journées inoubliables en leur compagnie . Promenades et visites de villes, châteaux, musées, plus deux journées en ANGLETERRE, sans compter les repas gastronomiques ; rien n'était laissé au hasard.

Dimanche 31 fut une journée spéciale et certainement la plus émouvante. Le matin à 11 heures nous assistions à une messe à NOTRE DAME DE LORETTE, chacun avait le coeur serré en arrivant sur les lieux. Cette église construite sur un promontoire, à ses côtés le mémorial abritant l'ossuaire et tout autour de cela et à perte de vue, aussi loin que le regard se porte, des

.../...

milliers de tombes surmontées d'une croix blanche. Cela était vraiment poignant.

A 13 heures, ce fut la cérémonie du jumelage, devant nous. Toute la commune d'AVESNE était réunie. Quel silence et quel recueillement lorsque Monsieur le Maire enleva le drapeau tricolore recouvrant la plaque qui commémorera à jamais cet événement.

Mais comme tout a une fin, il fallait songer au retour et c'est devant tous nos amis rassemblés que nous reprenions le chemin du retour non sans un peu de nostalgie mais en ayant la promesse de les revoir sous peu à LIVERNON...

Cette année le quine organisé par notre association s'est déroulé à Espédaillac et nous pouvons dire si l'on en juge le nombre important de participants qu'il a obtenu un énorme succès.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Au cours de l'année 1986, l'Association des Parents d'Elèves a organisé différentes manifestations qui ont obtenu un grand succès.

Ainsi le 9 Mars, ce fut la sortie à la neige avec pour destination : LA



GUIOLE. Enfants et parents étaient présents au rendez-vous en nombre suffisant pour remplir un car. Celui-ci nous a conduit près des pistes pour le plus grand bonheur de tous, le soleil étant de la partie.

Quelques uns chaussèrent les skis alpins, la plupart un peu moins téméraire, les skis de fond. Les exploits ne manquèrent pas et leur récit, durant le voyage de retour ne fut pas triste !!!

Huit jours plus tard, eut lieu le Carnaval à la Salle des Fêtes où les enfants étaient venus nombreux. Musique, costumes originaux, crêpes et confettis, tout y était pour que l'ambiance soit chaleureuse. Grâce au dévouement des responsables et à la présence de nombreux parents, ce fut un réel succès.

La grande nouveauté fut la "fête de l'Ecole" qui eu lieu le 29 Juin.

Son organisation a demandé beaucoup de disponibilité de la part de tous, mais ce ne fut pas peine perdue, car le résultat fut des plus encourageants. Voici un petit résumé de cette journée.

Dans la cour de l'école, les enfants commencèrent l'après midi en interprétant chants, poèmes et danses sous la direction de leurs instituteurs. Ensuite, mission accomplie, telle une volée de moineaux, tous se précipitèrent vers les stands proposant des jeux simples mais amusants. C'est ainsi que l'on pouvait faire une pyramide de pots de yaourt avec des baguettes

chinoises, éteindre des bougies avec des pistolets à eau, faire aller des cochons d'Inde dans des petites maisons numérotées et engager des paris etc.. Les grands pouvaient eux exercer leur adresse aux fléchettes.

Une buvette proposant différentes boissons, glaces et sandwiches était installée sous le préau. Des merguez grillaient dans un coin ; tout ceci sous le regard attentif des instituteurs et des parents ayant pris un peu de leur temps pour que cette année scolaire finisse dans la bonne humeur.

Que tous soient remerciés. Nous leur donnons rendez-vous en Juin 1987.

SPORT

GYMNASTIQUE : Une section de gymnastique d'entretien a été créée, il y a 2 ans. Nombreux étaient les "amateurs" à l'origine ils se font de plus en plus rares maintenant.

Nous rappelons volontiers que les séances sont à la portée de tous : jeunes ou moins jeunes ; souples ou moins souples !

Si vous possédez un survêtement et surtout si vous désirez entretenir votre forme, venez nous rejoindre tous les lundi, à la salle des fêtes, de 20H à 21H.

Pour tous renseignements, contacter Mireille NEVEUX - Tél. 65.40.52.84.



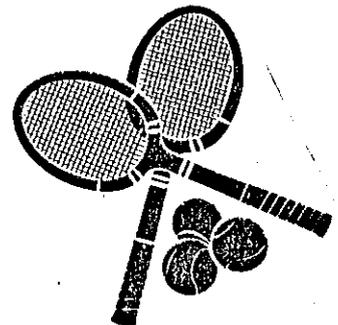
TENNIS

Cette année, les manifestations propres au Club se sont bornées à un seul tournoi ; celui d'été ouvert aux membres des Clubs de Livernon, Assier et Reyrevignes. Il s'est déroulé en Juillet et c'est notre jeune compatriote Denis COLDEFY qui l'a remporté devant un autre Livernonais Patrick GRIGNON

Notre Club a continué à se distinguer lors du tournoi organisé par Assier en Août puisque ceux sont encore deux Livernonais qui ont disputé la finale. Là encore, Patrick GRIGNON a dû s'incliner devant Jean-Guy FIEVET.

A ces brillants joueurs, le Club adresse ses félicitations ainsi qu'à tous les participants.

Pour les tournois officiels, notre Club ne démérite pas et à ce jour, il n'a essuyé qu'une défaite contre Reyrevignes.



Tout se passe donc bien pour notre Club. Le seul regret que l'on puisse émettre est la faible participation des jeunes à ces tournois.

Le Vendredi 13 Décembre a eu lieu devant un rare public l'assemblée générale.

Jacques Coldefy a présenté le bilan financier qui se maintient encore cette année. Il a ensuite été procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Marie-Joëlle FOUILHAC, démissionnaire de son poste de présidente, a été remplacée par Jean-Luc GOUTAL. Les autres postes sont les suivants :

Vice Président : Michel LIAUZUN

Secrétaire : Vincent GUILLON

Secrétaire Adjoint : Mireille NEVEUX

Trésorier : Jacques COLDEFY

Trésorier Adjoint : Joël HEREIL

FOOT-BALL

1 - Les équipes seniors

Deux formations opèrent en deux séries distinctes au cours de cette saison sportive :

La "première" en deuxième série

La "réserve" en troisième série

Des visages nouveaux sont apparus pour rééquilibrer ces équipes qui vaillent que vaillent recueillent des résultats très convenables.



2 - Les équipes de jeunes

L'école du Football, déjà présentée lors de sa création pour la saison 1985-1986, a été ouverte aux jeunes d'Assier, à la demande de leur club. Elle est pour cette saison sportive, organisée de la manière suivante :

CATEGORIE	CLUB ASSURANT LA TUTELLE (entraînement et matches)	RESPONSABLES des jeunes Livernonais
Poussins Pupilles	ASSIER	COLDEFY - Mme BERTI
Minimes	REYREVIGNES	MOURLHON - Mme CARRAYROU
Cadets	LIVERNON	OLIVIER

D'ores et déjà, il convient de signaler les résultats brillants . oui ! n'ayons pas peur des mots ! obtenus par les équipes cadets et minimes au cours de cette première série de rencontres. Elles sont le fruit des efforts soutenus fournis par les entraîneurs de Reyrevignes et de Livernon. Bravo ! Une mention toute spéciale est à décerner à notre jeune compatriote Christophe BOURRE qui apporte toute sa compétence et son enthousiasme à la formation des "cadets".

Nos jeunes poussins et pupilles, s'ils sont encore débutants pour la plupart, ne sont certes pas moins méritants. Il leur faut s'adapter à une forme de discipline sportive parfois exigeante. Nul doute qu'à l'exemple de leurs aînés cadets et minimes, ils ne parviennent comme eux au succès.

3 - Le terrain de sports

Le vestiaire dont vous avez pu suivre la construction puis l'équipement dans les bulletins précédents, est pratiquement fonctionnel. Installation électrique et équipement sanitaire sont en place pour la plus grande satisfaction des joueurs en cette période hivernale. Ces travaux ont été menés à bien grâce à l'activité inlassable de quelques dirigeants et élus du Conseil Municipal. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés !

4 - Le budget

Hormis l'activité sportive, il reste au fil des saisons, la préoccupation majeure du Club. Compte tenu des investissements engagés pour le démarrage de l'école de football l'année passée, les dépenses d'équipement sont cette année en diminution. Cependant elles constituent une part importante de nos charges. Plusieurs manifestations sont programmées au cours de cette saison pour y faire face. En outre, comme les années précédentes, des calendriers 1987 vous ont été proposés. Merci de votre accueil et de votre générosité.

En conclusion, le "foot" à Livernon : ça tourne ! oui, ça tourne ! grâce à vous qui nous aidez sous une forme ou une autre. Grâce surtout à quelques personnes qui, avec un dévouement inlassable, se dépensent sans compter pour les jeunes Livernonnais.

LE CLUB DES AINES

Mille neuf cent quatre vingt six cédant la place à mille neuf cent quatre vingt sept et comme il est d'usage tous les ans par l'intermédiaire de l'Echo Municipal, les Gais Lurons et Luronnes de Livernon-Grèzes viennent vous faire partager la vie de leur association qui en 1986 a fêté son dixième anniversaire ; dix ans déjà, quelques cheveux blancs de plus, une jeunesse qui s'enfuit ... malgré cela nous avons démontré tout au long de

.../...

l'année que malgré les ans, les croulants savaient quand il le fallait retrouver une deuxième jeunesse.

Le Club vit, et vit bien avec ses 120 adhérents, réunions bimensuelles, sorties d'un jour et grand voyage annuel.

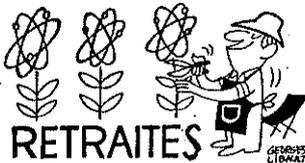
27 Mars : Assemblée Générale. Soixante quinze adhérents participent aux débats, compte rendu financier, discussion sur les réalisations de 1985, établissement du programme 86. Avec la participation de chacun, le bureau peut établir un important calendrier de festivités pour l'année en cours. Les palabres se poursuivent au Restaurant Lafon devant un succulent repas agrémenté de champagne, le tout offert gratuitement par la Caisse du Club ; le trésorier sachant délier les cordons de la bourse pour les bonnes causes.

21 Avril : Les Gorges du Tarn avec la visite de l'Aven Armand, grotte d'une véritable splendeur, le village typique de Ste Eminie et déjeuner au restaurant Vergely en plein centre des Gorges de Joute.

10 Mai : Noces d'Or de M. et Mme SENAC. Soixante cinq lurons et luronnes les honorèrent comme il convenait : cadeau, bouquet de fleurs, gouter, Marinette et Eugène offrant le champagne.

10 Juin : Le Cantal, les Gorges de la Cère, Aurillac et le Musée des Volcans avec repas à Laroquebrou.

22 Septembre : grand départ pour les Vosges et l'Alsace ; cinquante six présents pour ce séjour d'une semaine avec pied à terre à Bussang où l'on rentrait tous les soirs pour le dîner et le repos. Les sorties journalières leur permirent de visiter Mulhouse et son musée de l'automobile, Colmar et son petit train, Strasbourg et son horloge astronomique, la route des vins avec ses dégustations au sein



même des caves, la route des Crêtes et son panorama, le Haut Koenigsburg et son château, le ballon d'Alsace et bien d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer ici. Après ce périple de deux mille sept cent kilomètres ils

étaient de retour, le 27 au soir et ne se quittèrent qu'après avoir dégusté, chez Lulu, une bonne soupe au fromage. 11 Octobre : soixante présents à la Salle des Fêtes pour célébrer les cinquante années de mariage de M. et Mme MERLE de Grèzes ; cadeau, gouter, les mariés du jour offrant le champagne.

25 Novembre : Cahors pour admirer les ballets russes de la République de Lithuanie.

4 Décembre : sortie stockfisch et vin nouveau à la Planche du Soug et menu de choix pour les cinquante convives. Attention au cholestérol !!

21 Décembre : Grand quine à Grèzes au profit de la Caisse du Club

Ainsi se termine avec l'année les festivités, qui malheureusement ont été de ci de là, marquées par le sort, certains décès étant survenus au sein du Club :

- MEJECAZES Paul de Viazac
- SAGNES Maria du Bourg
- VIDAL Louise de Grèzes
- GARDOU Germaine
- VIGEON Paul

à ces familles éprouvées, le Club réitère ses sincères condoléances.

COMITE DE LIVERNON DE LA CROIX ROUGE

Un examen de secourisme a eu lieu au début de l'année 1986. Pour une douzaine de candidats, 10 ont obtenu le Brevet National de Secouriste.

Le 8 Mai 86 a eu lieu à proximité de Livernon et organisée sur place par le Comité local, une manoeuvre de secourisme.

Cela consistait à simuler un accident et à voir l'organisation des secours. Le thème était l'explosion d'une cuve de Kérosène à proximité de la piste de l'Aérodrome de Durbans.

22 blessés avec brulures, fractures, choc, état comateux le tout marqué sur un carton attaché autour du cou de la "victime".

Plus de 100 secouristes actifs diplômés du BNS (60 du Lot, 40 du Tarn et Garonne), constitués en équipe de 5.

Un PC opérationnel était établi sur le lieu de l'accident d'où les blessés étaient d'abord triés puis évacués sur le PC central situé à 1 Km environ à côté du snack Bar de l'aérodrome.

Ce fut un gros travail, mais le tragique et récent accident de Flaujac ne pouvait pas ne pas être présent à notre esprit.

On a fait appel à :

- la gendarmerie (sécurité routière),
- des médecins de la région,
- du gros matériel Croix Rouge, 2 ambulances, plusieurs tentes, matelas coquille, brancards, trousse de soins etc...

Des personnalités locales ont assisté à la démonstration (Le Conseiller Général, les Maires locaux). Enfin, un représentant d'extincteurs de Causade nous a montré le maniement de ces appareils en faisant l'expérience sur le terrain.

Un des buts de la manoeuvre était en effet de juger l'aptitude des secouristes à évaluer le degré de l'urgence des blessures de manière à déterminer

.../...

ceux qui devaient être transportés en priorité dans les Centres de soins. Autre but : connaître le matériel dont on peut disposer sur place et la rapidité d'arrivée de ce matériel ainsi que les méthodes de relevage et de transport sur un brancard qui sont des exercices pratiques que l'on n'apprend qu'à l'usage.

Les leçons de la manoeuvre :

- en matière de liaison radio, il manquait un poste fixe au P.C.O. pour communiquer avec le P.C et les ambulances.

- le triage est toujours délicat (Il vaut mieux faire attendre une fracture qu'une hémorragie)

- les médecins doivent avoir du matériel avec eux, perfusion de remplissage pour les chocs.

- Aucun appel d'oxygène n'a été formulé.

Ceci dit la rapidité de constitution des équipes, leur arrivée sur les lieux, la bonne entente à l'intérieur des équipes a constitué un élément très positif.

Tout le monde après cette rude journée est rentré chez lui, satisfait après un excellent repas amical servi par M. CLOUET et Mme LALO.

En terminant, il est essentiel que chaque comité trouve dans son village un local accessible 24H/24 pour entreposer le matériel de première urgence : brancard, couvertures, gros matériel de pansement, coton, bandes, compresses, atelles....

Les membres des Comités de Figeac et de Lacapelle doivent être vivement félicités et remerciés.

LE COMITE DES FETES

Ambiance, une jeunesse qui s'intéresse de plus en plus depuis quelques années à une prestation bénévole, réussite, tout y était pour cette fête 1986. La bonne volonté de chacun se traduit donc par une fête qui bouge et qui fait parler d'elle. Nombre de personnes de toutes générations y viennent, attirées par des orchestres de "renom" ? Ces derniers pour dégourdir les jambes des anciens, qui ne pratiquent guère souvent ce sport, avaient ajouté la note qu'il fallait.

Le lundi était organisé le rituel concours de pétanque. Plus de monde, moins de monde, nous nous contenterons de dire qu'il y en avait pas mal malgré un parcours assez étroit et parfois quelques "pots de fleurs"!!

Enfin comme de coutume, les gourmands ont pu se régaler le lundi soir autour d'un méchoui et finir ensuite la soirée par un programme dansant.

.../...

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

L'année 1986 se termine bien pour le Syndicat d'Initiative avec les diverses manifestations très réussies.

Nous avons eu à déplorer le départ de notre dévouée trésorière, Madame NAFFRICHOUX ; elle nous a laissé des finances très saines. Nous pouvons ainsi nous permettre divers achats : vaisselle, tables, buffet, frigo ...

- Au printemps 1986, un voyage en Espagne a laissé de très bons souvenirs aux participants : l'expérience est à renouveler.

- La soirée Poule farcie, soirée gourmande de plats régionaux est de plus en plus en plus appréciée. Cette année, sans doute le 25 Avril 1987

- Le feu de la Saint Jean traditionnellement au Lac de Lacam aura lieu pour le plaisir des grands et petits le 24 Juin 1987.

- Le Salon des Causses : en 1986 l'ouverture se trouvait être le 14 juillet. Nous avons aussi fêté ce jour là les vingt ans du Salon. Un triomphe dans la joie et l'amitié.

Quant au salon, le nombre d'exposants, de ventes et d'entrées subissent une augmentation constante ; un encouragement donc pour les organisateurs.

12 Juillet 1987 : vernissage

- La foire à la brocante : malgré le malencontreux orage du matin, de très nombreux visiteurs sont venus, toujours fascinés par le bric à brac de tous les stands, à la recherche de l'objet désiré ou insolite.

Prochaine manifestation : 9 Août 1987

Tous ces projets 1987 vous seront proposés à la prochaine réunion qui aura lieu courant Janvier et où nous procéderons au renouvellement du bureau.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Si vous avez des idées, venez nous en faire part et retenez bien cette phrase illustre : "Nous ne souffrons dans le travail que l'on aime, et s'il arrive que nous y souffrions, nous y aimons la peine".

AVEC LE CATALOGUE S.N.C.F.

DES
VOYAGES
POUR
TOUTES

Formule Plus 87

- DOROTHEE au Zénith - 20/21 décembre 86 ;
- Trains du ski - Tignes et Val d'Isère ;
- Tournoi des cinq Nations -6/7 Fév-6/7 Mars ;
- Safari photo en Vannoise - 26,27,28 et 29 Juin ;
- Pêche au thon en méditerranée - 9,10 et 11 Oct ;
- Le Carnaval de Nice du 13 au 17 Février ;
- Le Carnaval de Nice du 28 au 05 Mars ;
- Corrida à Bâcelone (Espagne) 6,7 et 8 Juin ;
- Féria de Nimes les 6, 7 et 8 Juin ;
- Week-end parisien avec les ballets de BEJART au Chatelet les 3, 4 et 5 Avril ;
- AGRIMIDI à Paris les 10 et 11 Mars ;
- Les Chateaux de la Loire du 7 au 11 Avril ;
- La Hollande du 25 au 30 Avril ;
- La Camargue le Dimanche 24 Mai ;
- La CORSE du 10 au 17 Mai ;
- VIENNE (Autriche) du 18 au 24 Mai ;
- Pentecôte à ROSAS du 6 au 8 Juin ;
- La Toscane du 14 au 21 Juin ;
- ARCACHON perle de la côte d'Argent le Dimanche 21 Juin ;
- Suisse/Italie du Nord/Savoie du 16 au 21 Juin ;
- PARIS au mois d'août du 8 au 11 AOÛt ;
- La Côte d'Azur, la Haute Provence du 14 au 19 Sept ;
- Circuit Bretagne Nord/ Normandie du 15 au 20 Sept ;
- Londres et la Grande Bretagne du 26 au 30 Sept ;
- Week-end gourmand chez BOCUSE les 23, 24 et 25 Oct ;
- Circuit en ALSACE du 1er au 6 Octobre ;
- Le PAYS - BASQUE du 3 au 4 Octobre ;
- Séjour à POME avec excursions du 23 au 28 Octobre ;
- Noël en Provence du 23 au 25 Décembre ;

TOUS LES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LE CONTENU
DU PROGRAMME, LES RESERVATIONS, LES PRIX VOUS SERONT COM-
MUNIQUES A NOS GUICHETS EN GARE D'ASSIER OU TEL 65405633.

Prix Familles

VOS ENFANTS VOYAGENT EN TRAIN

- Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans, mais sans attribution de place distincte. Cependant, dans certains trains - les trains Familles - vous pouvez disposer d'une place pour votre enfant en achetant pour lui un billet Bambin (75 % de réduction sur le prix perçu pour un adulte).
- Pour les enfants de 4 à moins de 12 ans :

réduction de 50 % sur le prix perçu pour un adulte.

Exemple : Un enfant de 9 ans voyageant avec ses parents aux conditions du tarif COUPLE/FAMILLE bénéficie d'une réduction de 75 % sur le prix d'un billet perçu au plein tarif pour un adulte.



VOUS VOYAGEZ EN FAMILLE, UTILISEZ LA CARTE COUPLE/FAMILLE

- 50 % de réduction (sauf banlieue de Paris) à partir de la 2^e personne figurant sur la carte, la 1^{re} personne payant le plein tarif (1).
 - Réduction sur la plupart des services de tourisme S.N.C.F.
- Il suffit de commencer chaque trajet en période bleue (2 personnes payantes), en période bleue ou blanche (3 personnes payantes et plus) du calendrier voyageurs.
- La carte COUPLE/FAMILLE est établie gratuitement sur présentation du livret de famille (ou d'un certificat de concubinage)

et d'une photo de chaque personne. La carte est valable 5 ans.

Dans certains trains, les trains Familles, moyennant un supplément spécial incluant le montant de la réservation obligatoire, vous pouvez bénéficier de l'occupation exclusive d'un compartiment entier de places assises en 1^{re} ou en 2^e classe de jour, de couchettes 2^e classe, de nuit. Il suffit d'être un groupe d'au moins 4 personnes payantes (même sans lien de parenté entre elles) comportant au moins un enfant de moins de 12 ans.

MAIS VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AUTRES PRIX RÉDUITS

Votre famille compte au minimum 3 enfants, dont l'un au moins, n'a pas encore 18 ans; profitez de la carte FAMILLES NOMBREUSES.

- Réduction individuelle de 30 à 75 % (variable selon le nombre d'enfants) pour les parents et chacun des enfants de moins de 18 ans.
- La carte individuelle est utilisable, au choix, en 1^{re} ou en 2^e classe, même sur des trajets simples; la réduction étant toujours calculée sur la base du tarif de 2^e classe
- La carte est délivrée dans les gares, en moins de 10 jours, sur présentation du livret de famille, d'une photo d'identité par personne, et moyennant un forfait modique.

- Vous êtes salarié(e) ou demandeur d'emploi: profitez du BILLET CONGE ANNUEL.
- 30 % de réduction, en 1^{re} comme en 2^e classe, en toutes périodes, une fois dans l'année, pour un voyage aller et retour ou circulaire d'au moins 200 km.
 - Cette réduction est portée à 50 % pour un voyage dont les trajets aller et retour sont commencés en période bleue du calendrier voyageurs et si au moins la moitié du prix du billet est acquittée avec des chèques-vacances.
 - Période d'utilisation de ce billet : 3 mois.
 - Réduction sur la plupart des services de tourisme S.N.C.F.

Il vous suffit de faire signer un formulaire par votre employeur.

Sur le billet, vous pouvez faire figurer votre conjoint(e), et vos enfants de moins de 21 ans ou, si vous êtes célibataire, vos parents s'ils habitent chez vous.

Pour vos grands voyages en France, toute l'année, le BILLET SÉJOUR.

Une réduction de 25 % est accordée pour tout voyage aller et retour ou circulaire totalisant au moins 1000 km en 1^{re} ou en 2^e classe. Chacun des trajets doit commencer en période bleue du calendrier voyageurs.

- L'aller et le retour doivent chacun comporter un trajet ferroviaire d'au moins 200 km. Le voyage de retour peut être entrepris, soit à partir du 6^e jour (jour de départ compris), soit après une période comprenant un dimanche ou une fraction de dimanche.
- Période d'utilisation de ce billet : 2 mois.
- Possibilité d'arrêts en cours de route à condition de repartir chaque fois en période bleue.
- Le BILLET SÉJOUR vous fait bénéficier d'une réduction sur la plupart des services de tourisme S.N.C.F.

Vous pouvez l'obtenir sur simple demande dans toutes les gares et agences de voyages.

Pour aller à l'étranger : la carte internationale RAIL EUROPE (R.E.F.).

Les familles composées d'au moins trois personnes dont un adulte peuvent, avec la carte RAIL EUROPE F, voyager en 1^{re} ou en 2^e classe, à plein tarif pour la première personne et à demi-tarif pour les autres personnes, sur le parcours français à destination de l'étranger et sur les lignes de quatorze pays.

Le voyage de départ d'une gare française doit obligatoirement commencer en période bleue ou blanche du calendrier voyageurs.

Vous partez avec des amis : le BILLET MINI-GROUPE.

25 % de réduction pour un voyage aller et retour (sauf banlieue de Paris), en 1^{re} classe comme en 2^e classe, si vous êtes 5 personnes ou plus. Il suffit de commencer chaque trajet en période bleue du calendrier voyageurs et de réserver au moins 2 jours à l'avance.

La réduction est accordée immédiatement lors de l'achat de votre billet.

LE MOT DU MAIRE

L'année 1986 vient de se terminer. Tout au long de cette période nous avons connu des hauts et des bas, des périodes plus ou moins agréables. Tout ceci est la vie !.

Notre commune a connu certains mouvements de personnels. Ainsi, nous venons d'apprendre par lettre officielle de l'Evêché en date du 15/12/86, le départ de Monsieur l'Abbé BERGOUNIOUX.

En début d'année, M. et Mme NAFFRICHOUX et leur fille ont quitté la Brigade de Gendarmerie de Livernon pour un nouveau poste à ST Geniez d'Olt avec promotion de grade. Ils étaient très bien intégrés à la vie communale. M. NAFFRICHOUX avait de très bons rapports avec le personnel de la Brigade et les habitants de la Commune. Mme NAFFRICHOUX, très dévouée, gérait les finances du Syndicat d'Initiative et leur fille avec le bureau du Comité des Fêtes, s'occupait avec beaucoup de dévouement de toutes les festivités qui se déroulent dans notre village.

Nous avons eu le plaisir d'avoir en remplacement M. SOUCAZE-GUILLOUS et sa famille. Nous leur souhaitons un long et agréable séjour dans cette nouvelle Brigade ainsi que dans notre Commune qui je le pense les a bien accueillis. Nous avons toujours quelques constructions nouvelles, et de jeunes familles qui s'installent dans notre Commune ; cela nous permet de maintenir et d'augmenter sensiblement le nombre d'habitants. Nous nous en félicitons !

L'année 1986 a été une année de grosses dépenses pour notre Budget, "bâtiments communaux, voirie etc...". Le Conseil Municipal a donc décidé de ne prévoir aucun gros travaux pour l'année 1987.

Un recensement de l'ancienne voirie communale et des chemins ruraux est en cours. Une enquête publique va suivre. Tous les habitants en seront informés. Un dossier sera déposé à la Mairie.

Nous avons essayé de faire un bulletin le plus complet possible. Je dis merci à toutes les personnes qui y participent. Si vous avez des suggestions à nous faire, nous sommes là pour vous écouter et en tenir compte.

Pour l'année nouvelle qui vient de commencer, je souhaite à tous les habitants de la commune beaucoup de bonheur et de joie et pour nos chers malades je formule des vœux de prompt rétablissement.

Je n'oublie pas les problèmes que traversent certaines familles dans le domaine du travail, et je serais heureux qu'une bonne solution surgisse au cours de cette nouvelle année.

A tous et à toutes, meilleurs vœux pour 1987.

Michel VIGROUX